



LA LETTRE DE VOTRE DÉPUTÉE

Marietta Karamanli

Députée de la Sarthe Cantons du MANS, de CHANGÉ, de SAVIGNÉ-L'ÉVÊQUE et communes du Pays Bilurien
Conseillère municipale et communautaire du MANS



N°22 - janvier 2024

Chère Madame, cher Monsieur,

Cette lettre de fin d'année a pour objet de vous donner des informations sur mes interventions récentes, souvent nées de nos échanges. Je constate, comme vous, que souvent les mesures annoncées en haut sont peu effectives. De plus les droits affirmés sont souvent compliqués à faire valoir. Si les dépenses publiques doivent être efficaces, l'injustice fiscale, nationale et internationale, doit être plus combattue.

Je reste attentive à vos retours et suggestions. Je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année. Bien à vous.

Marietta Karamanli, votre députée

Soutenir la formation et la recherche à l'université

Le Mans Université a des inquiétudes s'agissant de ses finances. Elle doit répercuter des dépenses que l'État a décidé sans donner plus de moyens financiers ou dont il n'assume pas la charge (mesures pour les personnels, dépenses d'énergie).

Pour toutes les universités françaises il faudrait environ 2 milliards € de plus.

J'ai soutenu plusieurs amendements au projet de loi de finances 2024 dans ce sens.

Mieux accueillir à l'école les enfants souffrant de handicap

De nombreux enfants porteurs de handicap ne peuvent accéder à une scolarité normale, au moins égale à plus de 50% du temps d'accueil. Les structures dédiées comme les Instituts médicoéducatifs (IME) ne peuvent répondre aux besoins de nombreux jeunes. Il faut compter des mois ou des années pour y accéder. En attendant les familles doivent s'en occuper et travailler pour payer les soins de leurs enfants. J'ai proposé à l'État de faire un bilan, par département, des besoins avec une conférence locale réunissant les acteurs pour définir des objectifs et les moyens.

Mes propositions pour améliorer le quotidien des personnes âgées

J'ai appelé l'attention du gouvernement sur la situation des EHPAD et des établissements sociaux et médicaux-sociaux (ESMS) pour personnes âgées qui connaissent des difficultés pour recruter des personnels. Cette situation crée des inquiétudes chez les personnes âgées et leurs familles. Ces structures sont confrontées à des

difficultés financières. J'ai soutenu un amendement au projet de loi de financement de la sécurité sociale 2024 de 200 millions d'euros pour les aider. Cet amendement a été refusé par la majorité.

Je suis aussi cosignataire d'une proposition de loi visant à garantir le droit à vieillir dans la dignité.

Mon action résolue pour plus de moyens dans le département

Je suis intervenue auprès des ministres de l'Intérieur et de la Justice pour **faire valoir les sous effectifs d'agents de police et de magistrats en Sarthe.** J'ai obtenu de premiers moyens de rattrapage mais il faut continuer.

Pour la police ce sont 10 postes qui ont été alloués en plus au Mans et pour la justice 2 postes de magistrats ont été fléchés sur le tribunal et le parquet du Mans.

J'ai soutenu, lors de l'examen du projet de loi sur la justice, une revalorisation de la profession de greffiers pour en améliorer l'attractivité.

Aider les collectivités locales, face à l'inflation

Lors du débat sur le projet de loi de finances pour 2022, j'ai défendu un amendement créant **une compensation pour les communes et communautés de communes face à la hausse des prix** de l'énergie et des denrées alimentaires (restauration). Si les critères retenus par le gouvernement ont été plus restrictifs, en 2023 ce sont 2,8 millions€ qui ont été versés à trois collectivités: Savigné, communauté de communes du Gesnois Bilurien et ville du Mans (dont près de 2,5 millions€ pour cette dernière).

Développer la sécurité sanitaire et la recherche sur les produits dangereux pour la santé

À l'Assemblée Nationale, je me suis prononcée à deux reprises **pour que l'Union européenne (UE) interdise les nitrites dans l'alimentation et le glyphosate comme pesticide**. Ces produits sont classés comme potentiellement cancérigènes. Les États sont tenus de mettre en œuvre tous les moyens afin de prévenir les dommages causés par une activité placée sous leur contrôle. Par ailleurs, il a été montré que les entreprises abandonnaient l'utilisation d'un produit plus rapidement de peur de procès et de voir les consommateurs se détourner. Les entreprises qui ont accès à des solutions techniques aux effets équivalents et sans danger doivent pouvoir les mettre en œuvre avec un calendrier de mise en conformité. **Il faut financer une recherche et une innovation porteuses de sécurité sanitaire.**

Transports pour tous, améliorer l'accès aux TER

J'ai demandé à la Présidente de la Région compétente en matière de trains de faire en sorte **que l'offre de TER depuis Arnage vers Le Mans réponde mieux à la fréquentation en hausse le matin en semaine**: insuffisance de places sur le quai, dans les rames surtout quand le train est constitué non de trois mais de deux voitures, défaut d'espaces pour les utilisateurs de mobilités alternatives comme les vélos ou trottinettes. J'espère être entendue.

Mieux prendre en compte les besoins budgétaires de chaque État, en Europe

Co auteure d'un rapport sur les règles budgétaires européennes, je propose leur évolution. L'Union européenne entend faire évoluer les règles qui encadrent la politique de dépenses des États, 3% maximum de déficit public, et 60% de dette publique. Je soutiens la prise en compte des particularités de chaque pays. Je m'oppose aux critères proposés par l'Allemagne pour réduire l'endettement public par un pourcentage appliqué automatiquement. Étant donné l'ampleur des investissements à réaliser pour financer la transition

écologique, je soutiens le principe que ces dépenses soient exclues du calcul des seuils pris en compte. J'ai dénoncé l'absence de partage par le gouvernement des informations dont il est destinataire par l'Union mais pas le Parlement.

Retrouvez mes autres prises de position notamment mon action contre le terrorisme, pour les droits humains ou la justice fiscale, sur mon site Internet.

À VOS CÔTÉS



Avec les bénévoles du comité des fêtes de Lombron.



Réunion de travail avec le président de Unafam, sur la santé mentale.



Lors de mes permanences citoyennes sur les marchés, ici à Changé.

ÉCHANGEONS NOS VŒUX !

27 janvier 2024

/ 15 h 30 salle Jean Moulin

LE MANS

4 février 2024

/ 15 h 30 Espace du Narais

SAINT MARS LA BRIÈRE

© JL Photos



Pour me contacter et prendre rendez-vous :

02 43 86 91 91

39, rue Evrard, 72100 Le Mans

contact@marietakaramanli.fr

www.marietakaramanli.fr

En savoir plus et suivre mes activités :

✉ @MKaramanli72

f @MariettaKaramanli

📷 marietta.karamanli

